



2 351 000 Lorrains

au 1^{er} janvier 2010

■ **Antoine DELTOUR**

2 351 000 personnes résident en Lorraine au 1^{er} janvier 2010. La région a gagné 41 000 habitants depuis 1999 grâce à un fort excédent naturel, mais elle ne parvient pas à tenir le rythme des régions de France en forte croissance. Trois Lorrains sur quatre habitent en Moselle ou en Meurthe-et-Moselle, les deux départements qui concentrent l'essentiel de la hausse de la population. Les couronnes des grands pôles urbains enregistrent les hausses les plus fortes.

Avec 2 351 000 habitants au 1^{er} janvier 2010, la Lorraine conserve le onzième rang des régions françaises. Sa densité de population (100 habitants par km²) est supérieure à la moyenne de province (96 habitants par km²).

Une hausse de la population plus faible que dans les autres régions

La Lorraine gagne 41 000 habitants entre 1999 et 2010. Cette hausse est quatre fois moins rapide qu'en France métropolitaine. Seules les régions Nord-Pas-de-Calais, avec une population en moindre hausse, et Champagne-Ardenne (en baisse), font moins bien. Pourtant, la croissance de la population en Lorraine est nettement supérieure à celle observée entre 1990 et 1999. Depuis 2006, la région a dépassé son maximum de population (2 330 800 habitants), atteint au recensement de 1975.

Entre 1999 et 2010, on recense en Lorraine 69 000 naissances de plus que de décès. C'est ainsi l'excédent naturel, supérieur au déficit migratoire apparent, qui a permis à la population de progresser. La Lorraine est la 5^{ème} région de province qui perd le plus d'habitants du fait des migrations. Avec les autres régions du nord de la France, elle se distingue

ainsi des régions de la façade atlantique et du Sud qui enregistrent bien plus d'arrivées que de départs.

La Moselle et la Meurthe-et-Moselle loin devant les Vosges et la Meuse

La Moselle est le département le plus peuplé de Lorraine, il compte 44% des habitants de la région. La densité de population y est cinq fois plus élevée que dans la Meuse. La population croît toutefois un peu moins rapidement en Moselle qu'en Meurthe-et-Moselle, en raison d'un excédent naturel légèrement moins favorable et d'un déficit migratoire apparent un peu plus marqué.

Le département des Vosges fait partie des dix départements français qui perdent des habitants. Le solde naturel y est certes excédentaire, mais il ne suffit pas à compenser les départs. La Meuse échappe de peu à ce groupe des départements en baisse démographique. En effet, le département gagne 1 700 habitants entre 1999 et 2010, alors que sa population avait baissé de manière continue entre 1968 et 1999. La Meuse reste cependant le département le moins peuplé de la région.

45% des Lorrains dans les aires urbaines du sillon lorrain

Le sillon lorrain rassemble quatre des cinq aires urbaines les plus peuplées de Lorraine. Les aires urbaines de Nancy, de Metz, de Thionville et d'Épinal sont toutes en croissance démographique et 45% des Lorrains y résident. Avec 120 700 habitants au 1^{er} janvier 2010, la commune de Metz est la plus peuplée de la région. Au niveau

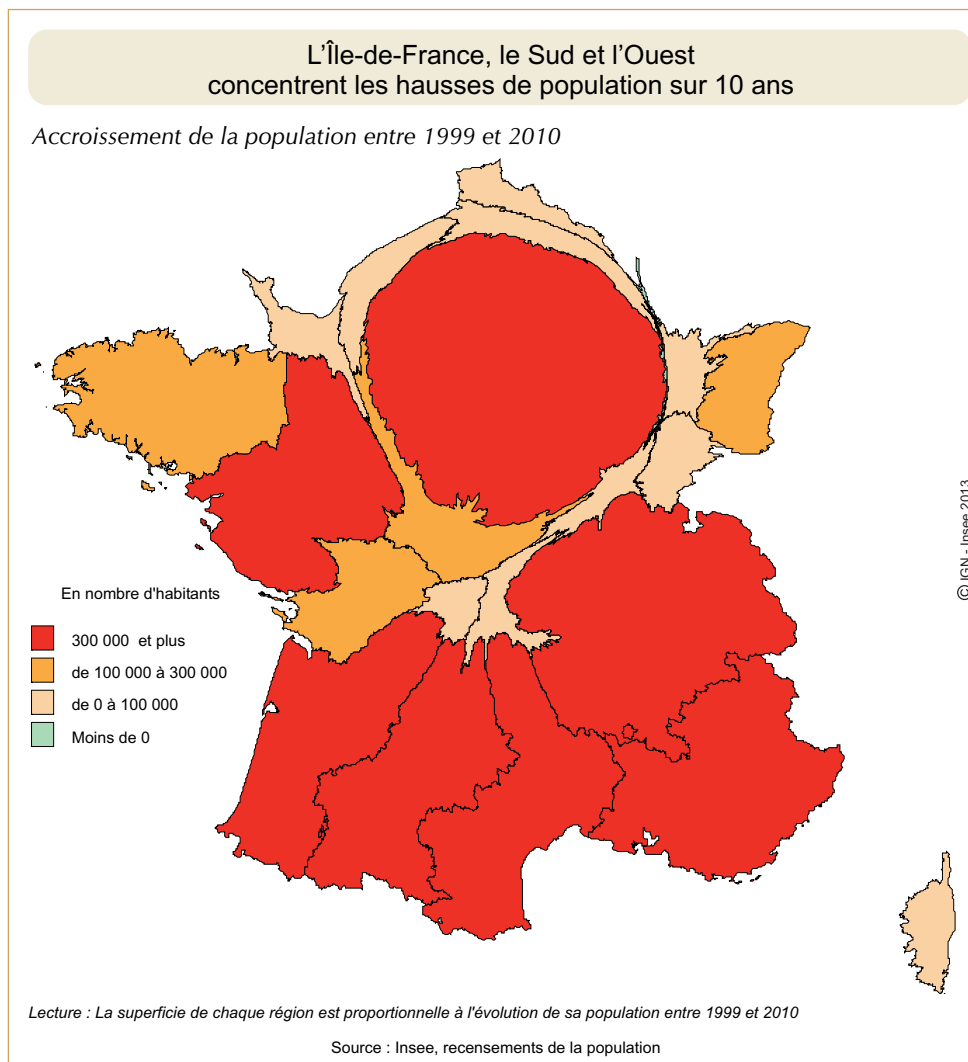
des aires urbaines c'est celle de Nancy qui est la plus importante, avec 434 900 habitants.

Ce phénomène d'attractivité des pôles urbains n'est pas récent, mais ce ne sont pas les communes les plus denses qui attirent le plus. En effet, les communes qui appartiennent directement à un pôle urbain perdent des habitants. La baisse la plus notable concerne les petits pôles (-0,42% par an en moyenne). La plupart d'entre eux sont situés dans les

territoires les moins dynamiques démographiquement, à l'ouest de la région. Les communes des grands pôles urbains (10 000 emplois et plus) présentent aussi un déficit migratoire apparent mais le solde naturel y est bien plus favorable.

La population augmente surtout dans les couronnes des grands pôles urbains

C'est dans les couronnes des grands pôles urbains que la population augmente le plus (+0,75% par an en moyenne). On y enregistre davantage de naissances que de décès, et, hormis dans la couronne de Bar-le-Duc, plus d'arrivées que de départs. L'augmentation du nombre de ménages entraîne une augmentation de la demande de logements. Elle pousse une population de plus en plus nombreuse vers des territoires où l'immobilier est plus abordable. Cette périurbanisation se traduit par une augmentation des flux routiers et des distances domicile-travail. La part du budget des ménages consacrée au transport augmente conséquemment.



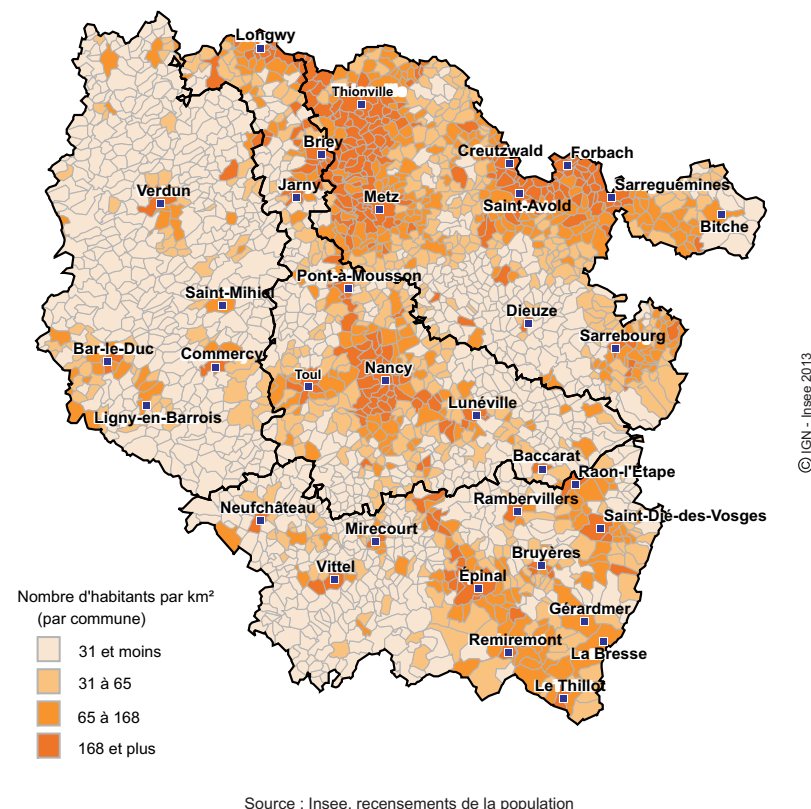
La croissance démographique se concentre sur deux départements

	Population 2010	Densité 2010 (hab./km ²)	Évolution de la population 1999-2010	Variation annuelle moyenne 1999-2010 (%)		
				Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire apparent
Meurthe-et-Moselle	732 207	140	18 652	0,23	0,32	-0,09
Meuse	193 923	31	1 662	0,08	0,15	-0,07
Moselle	1 045 066	168	21 867	0,19	0,30	-0,11
Vosges	379 724	65	-1 284	-0,03	0,12	-0,15
Lorraine	2 350 920	100	40 897	0,16	0,26	-0,11

Source : Insee, recensements de la population

Le sillon lorrain et le Nord mosellan les plus denses

Densité de population des communes en 2010



© IGN - Insee 2013

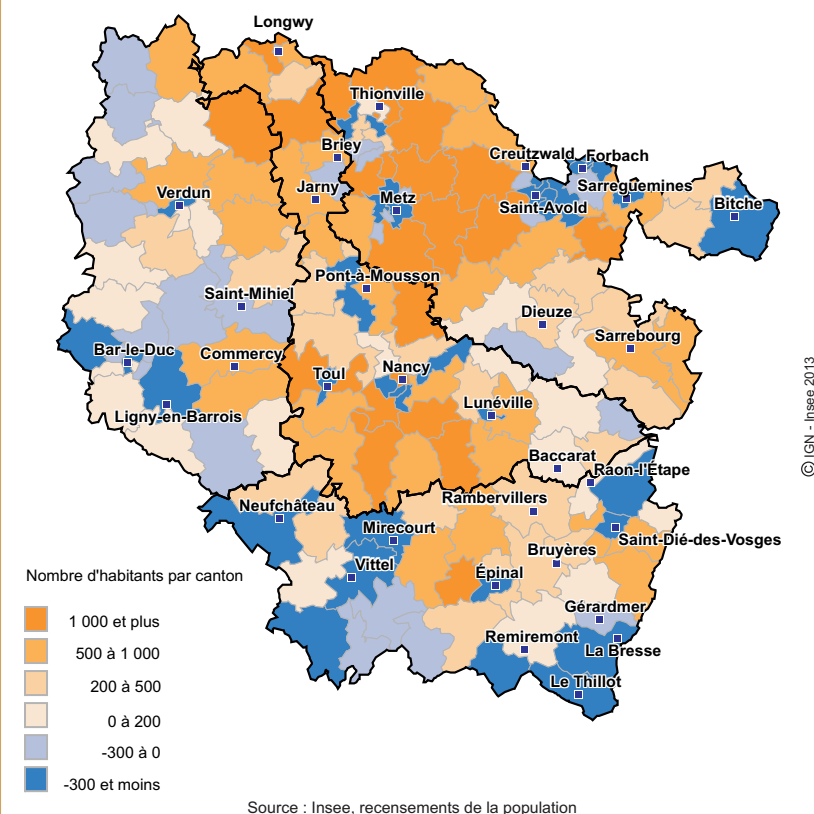
Un Lorrain sur sept est né dans une autre région de France

Si 327 000 Lorrains sont nés dans une autre région de France, à l'inverse, 696 000 personnes nées en Lorraine habitent maintenant dans une autre région. Ce déséquilibre est défavorable à la Lorraine avec toutes les régions, sauf avec le Nord-Pas-de-Calais et la Champagne-Ardenne. Les personnes nées en Lorraine quittent la région principalement pour l'Île-de-France (112 000), l'Alsace (89 000), Provence-Alpes-Côte-d'Azur (89 000) et Rhône-Alpes (68 000).

Les Lorrains nés dans une autre région viennent principalement de Champagne-Ardenne (54 000), d'Alsace (51 000) et d'Île-de-France (44 000). La Meuse est le département lorrain qui compte le plus de personnes nées en Champagne-Ardenne.

La population augmente surtout dans les couronnes des grands pôles urbains

Évolution de la population entre 1999 et 2010



© IGN - Insee 2013

Population légale et estimations de population

Le recensement concerne successivement toutes les communes sur une période de cinq ans. Au cours de ces cinq années, toutes les personnes des communes de moins de 10 000 habitants et 40% de la population des autres communes sont enquêtés. Grâce à ces données, l'Insee publie en janvier de chaque année *n* :

- une première estimation de la population **nationale** au 1^{er} janvier *n*,
- une première estimation de la population **régionale** et **départementale** au 1^{er} janvier *n-1*,
- **les données définitives au niveau communal sont aussi appelées «populations légales» au 1^{er} janvier *n-3***. Et à la même date, on dispose de la révision définitive des estimations de population à tous les niveaux géographiques.

Ce numéro d'Économie Lorraine repose sur les populations légales au 1^{er} janvier 2010.

Savoir plus :

- Migrations résidentielles en Lorraine : 7 profils-types du nouvel arrivant, Philippe Debard, Insee, Économie Lorraine n°274, janvier 2012

- La population lorraine en 2030 : menaces sur l'Est mosellan et les franges ouest de la région, Philippe Debard et Pierre-Yves Berrard, Insee, Économie Lorraine n°275, février 2012

Site internet :

- www.insee.fr



Insee

Institut National de la Statistique et des Études Économiques Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot
CS 54229
54042 NANCY CEDEX
Tél : 03 83 91 85 85
Fax : 03 83 40 45 61
www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christian TOULET
Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Bertrand KAUFFMANN
Jean-Jacques PIERRE

RESPONSABLE ÉDITORIALE ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

RÉALISATION DE PRODUITS ÉDITORIAUX

Édith ARNOULD
Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657
© INSEE 2013

Définitions

Population : les chiffres du recensement de la population 2010 résultent des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2008 et 2012. Il n'est statistiquement pas pertinent de comparer des recensements de la population qui mobilisent les mêmes enquêtes annuelles. Ainsi, les résultats de 2006 ne pourront servir de point de comparaison qu'à partir du recensement 2011.

Le concept utilisé est celui de la **population municipale** qui comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

Solde migratoire apparent : la population d'un territoire varie en raison d'événements naturels (naissances et décès) ou migratoires (entrées et sorties). En principe, l'égalité suivante doit donc être vérifiée :

**Variation totale de la population = solde naturel
(naissances - décès) + solde migratoire (entrées - sorties).**

Cependant, les termes de l'égalité ne sont pas observés de façon homogène :

- La variation totale de la population est mesurée par différence des populations entre deux recensements. Elle comporte des imprécisions tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité).
- Le solde naturel est bien connu à travers les chiffres de l'état civil.
- Le solde migratoire est, quant à lui, estimé, indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel.

En conséquence, ce solde migratoire est de fait altéré des imprécisions sur la variation totale de population. **Le solde migratoire est donc qualifié d'apparent** afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache. Ce solde apporte néanmoins une information appréciable et précoce sur la dynamique de population des territoires.

Zonage en aire urbaine : c'est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain d'au moins 1 500 emplois, et par des communes rurales ou urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.